

Fonds de l'OPEP pour le Développement international (OFID)

L'objectif du Fonds est de renforcer la coopération financière entre les Pays Membres de l'OPEP et les autres pays en développement en fournissant à ces derniers un soutien financier à des conditions appropriées, afin de les aider dans leurs efforts de développement économique et social.

Siège et AEC compétent

Siège de l'OI : Vienne.

AEC compétent : M. Philippe Walkiers.

Mandat de l'OI par rapport aux priorités économiques de l'AWEX

Pour mener à bien sa mission, le Fonds de l'OPEP est habilité à :

- ❖ accorder des prêts à des conditions de faveur pour le soutien à la balance des paiements,
- ❖ accorder des prêts à des conditions de faveur pour la réalisation de projets ou programmes de développement,
- ❖ faire des contributions, accorder des prêts ou à la fois faire des contributions et accorder des prêts à des organismes internationaux éligibles,
- ❖ financer des activités d'assistance technique.

Les recettes du Fonds proviennent autant des contributions des Pays Membres que des recettes réalisées au cours des opérations du Fonds ou qui lui reviennent autrement.

Les bénéficiaires éligibles pour le financement fourni par le Fonds sont les Gouvernements des pays en développement autres que ceux des Pays Membres de l'OPEP et les agences internationales de développement dont les bénéficiaires sont des pays en développement.

Réelles potentialités d'affaires pour les Entreprises et les prestataires de Services : Activités sectorielles de l'OI

Les domaines d'activités au sein desquels le « Fonds de l'OPEP » intervient sont nombreux : ils mènent des opérations aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, mais également, il fournit de l'aide à d'autres organisations. Il a également créé un fond spécial pour la Palestine et pour la lutte contre le SIDA.

Chiffres d'affaires de l'OI pouvant générer des affaires

L'OFID est financé grâce aux contributions volontaires des Etats Membres mais également grâce à des réserves accumulées suite à l'organisation de certains événements : En 2007, les contributions ont atteint 3 345 millions de dollars dont 853 millions ont bénéficié à des projets du secteur privé.

Couverture géographique de l'OI

Tous les pays en développement, à l'exception membres de l'OPEP, sont éligibles pour bénéficier des fonds de l'OFID. Actuellement, 121 pays sont soutenus par l'assistance de l'OFID en Afrique, Amérique Latine et Asie.

Développement de programmes associés par l'OI : Partenariats

Le Fonds a développé des partenariats bilatéraux et unilatéraux avec plus d'une centaine d'autres organismes telle la plupart des institutions de l'ONU comme le FMI à qui l'OFID a fait un don de 110 millions de dollars. Il développe aussi des programmes de partenariats avec des banques régionales de développement, des ONG,...

Développement de « stratégie pays » par l'OI : facilitation de l'accès au marché ou offre d'informations

L'OFID offre surtout des financements et des dons. Dans le cadre de son assistance technique, il procède à une évaluation de la situation du secteur choisi au sein du pays dont il s'occupe. Toutefois, l'OFID s'intéresse généralement aux domaines de l'agriculture, de l'aide à la privatisation, du développement technologique,... mais pas pour un pays en particulier. Cela dépend des pays qui demandent à l'organisme pour bénéficier de ses financements.

Existence de « field offices » de l'OI

En plus de son siège à Vienne, l'OFID a ouvert 22 bureaux jusqu'à présent dans les pays emprunteurs ou bénéficiaires.